



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| PROFIL DE L'ENTREPRISE | 2 |
| SECTEURS D'ACTIVITÉS | 3 |
| FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 | 4 |
| MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS | 5 |
| ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS | 6 |
| ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS | 10 |
| FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE | 19 |
| INFORMATIONS ADDITIONNELLES | 22 |
| SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES | 26 |

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les services cinématographiques et audiovisuels, les magazines ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2020 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2020. Tous les montants sont en dollars canadiens.

La pandémie de la COVID-19 (la « pandémie ») continue d'avoir des répercussions majeures sur l'environnement économique au Canada et à l'échelle mondiale. Le 13 mars 2020, afin de limiter la propagation du virus, le gouvernement du Québec a imposé une série de restrictions et de mesures préventives spéciales y compris la suspension des activités commerciales jugées non essentielles. Depuis, le gouvernement du Québec a progressivement mis en place un plan de réouverture qui a été suivi, à la fin du mois de septembre, d'une deuxième série de restrictions à la suite de la deuxième vague de la pandémie. Ce nouveau plan comprend des mesures restrictives régionales en fonction du niveau d'alerte de chaque région et demeure sujet à des changements selon l'évolution de la pandémie. Ces mesures continuent d'avoir des impacts sur les activités de la Société. Cette crise a réduit significativement les activités de nombreux partenaires d'affaires et a entraîné un ralentissement marqué de certains secteurs d'activités de la Société au cours des neuf premiers mois de 2020. Entre autres répercussions, la pandémie et les mesures mises en place pour freiner sa propagation ont causé une réduction significative des revenus publicitaires, une baisse importante d'événements sportifs diffusés par la chaîne spécialisée « TVA Sports », une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications et un arrêt temporaire de la plupart de nos activités de production de contenu. Depuis, certains secteurs parmi les plus affectés de la Société ont repris leurs activités, plus particulièrement en ce qui a trait à la diffusion d'événements sportifs, aux services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi qu'à la production de films et de contenu audiovisuel. Les niveaux d'activités demeurent par ailleurs au ralenti et la reprise demeure très fragile, en particulier avec la venue de la deuxième vague de la pandémie. La Société a cependant maintenu et continue de maintenir ses activités essentielles visant à informer en plus de divertir la population, tout en s'assurant de mettre en place les mesures internes nécessaires afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés et du public. La Société s'est d'ailleurs assurée d'offrir un service d'information en continu sur la crise aux téléspectateurs via le Réseau TVA ainsi que la chaîne spécialisée « LCN ». En raison de ce ralentissement économique, la Société ajuste en continu la prestation de services de ses effectifs qui, lorsque touchés, reçoivent des prestations en vertu du programme de soutien de la Société pour compenser leur mise en disponibilité. Ce programme offre une aide financière qui s'ajoute aux programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») ou de Prestation canadienne d'urgence. Plusieurs entités des différents secteurs de la Société répondent aux critères de qualification à la SSUC.

Tant que les incertitudes concernant l'ampleur et la durée de la pandémie se poursuivront, le conseil d'administration de la Société et son équipe de direction continueront de surveiller l'impact de la crise sur les secteurs d'activités de la Société, ses employés, ses clients, ses partenaires d'affaires, ainsi que sur la population du Québec, et prendront les mesures appropriées, selon les besoins, jusqu'à ce que la crise s'atténue et que les conditions du marché se stabilisent.

Les impacts de la crise sanitaire liée à la pandémie sur les résultats d'exploitation des secteurs d'activités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 sont analysés plus en détail dans la

section « Analyse par secteurs d'activités » du présent rapport de gestion. Il est par ailleurs difficile à ce stade-ci de prévoir quelles seront les conséquences de cette crise au cours des prochains trimestres. La crise liée à la pandémie pourrait avoir un impact défavorable important sur la croissance à court et à moyen terme des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société. Ainsi, les croissances enregistrées au cours des trimestres antérieurs pourraient ne pas être représentatives des croissances futures.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités d'édition sur mesure, de production commerciale imprimée et de services prémédia, anciennement exercées par le secteur magazines, ont été regroupées avec les activités existantes de production commerciale du secteur télédiffusion sous la marque COLAB STUDIO Marketing Collaboratif (« **COLAB** »). L'information financière des périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion à la suite de l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** »). Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

- Le 23 octobre 2020, la Société a annoncé un virage stratégique pour sa chaîne spécialisée « TVA Sports », basé sur les habitudes et le profil des consommateurs de sports. Ainsi, la chaîne se distingue en transformant les bulletins de nouvelles de sports dits « traditionnels » vers une offre concentrée à 100 % sur le numérique. Conséquemment, ce virage entraînera des changements au sein de l'équipe de « TVA Sports », incluant des réallocations de ses ressources, afin de rejoindre les objectifs visés par la chaîne.
- Le 14 octobre 2020, la Société a annoncé que MELS lançait une toute nouvelle offre de service, soit un plateau de production virtuelle, une alternative novatrice qui se distinguera des plateaux traditionnels en plus de favoriser le respect des règles de distanciation physique, puisqu'il permet de réduire la taille et l'ampleur des tournages, des décors et des scènes de foule. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de MELS de poursuivre son virage technologique et d'innovation.
- Le 7 août 2020, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a reconnu que la nouvelle structure d'assemblage proposée par Bell ne respectait toujours pas la décision rendue en décembre 2019 dans le cadre de la plainte pour préférence indue déposée par Groupe TVA. Rappelons que le 19 décembre 2019, le CRTC avait conclu que Bell accordait une préférence à son service facultatif de sports « RDS » et assujettissait le service « TVA Sports » à un désavantage en assemblant les deux services de façon différente. La préférence et le désavantage avaient été considérés indus puisqu'ils ont causé un préjudice important à la Société. Par conséquent, le CRTC avait exigé que Bell lui fasse état d'une nouvelle structure d'assemblage qui ne désavantagerait pas indûment « TVA Sports » ou ne favoriserait pas indûment « RDS », deux chaînes comparables devant être traitées équitablement. En date du 14 août 2020, Bell a confirmé au CRTC que la chaîne « RDS » serait retirée de son forfait le plus populaire afin de se conformer à cette décision.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1
Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|--|---|------------------|--|---------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| BAIIA ajusté : | | | | |
| Télédiffusion | 16 938 | \$ 21 897 | \$ 24 237 | \$ 22 771 |
| Services cinématographiques et audiovisuels | 2 947 | 6 482 | 6 626 | 8 425 |
| Magazines | 2 999 | 2 444 | 6 553 | 7 036 |
| Production et distribution | 427 | 318 | 1 522 | 640 |
| Éléments intersectoriels | 52 | - | 298 | - |
| | 23 363 | 31 141 | 39 236 | 38 872 |
| Amortissement | 8 124 | 11 155 | 25 126 | 29 942 |
| Charges financières | 634 | 1 038 | 1 969 | 3 042 |
| Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres | 2 734 | 392 | 4 838 | 5 037 |
| Dépense d'impôts | 3 443 | 5 133 | 2 750 | 496 |
| Part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées | 21 | 55 | (405) | (292) |
| Bénéfice net | 8 407 | \$ 13 368 | \$ 4 958 | \$ 647 |

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 119 537 000 \$, en baisse de 6 081 000 \$ (-4,8 %).

- Hausse de 4 625 000 \$ (5,0 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la hausse de 28,6 % des revenus de « TVA Sports » ainsi qu'à la hausse de 61,3 % des produits d'exploitation de COLAB, contrebalancées en partie par la diminution de 9,6 % des revenus du Réseau TVA compte tenu d'une baisse de 11,3 % des revenus publicitaires.
- Baisse de 8 612 000 \$ (-42,1 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à la diminution de 60,0 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements, à la baisse de 43,0 % des revenus générés par les activités de postproduction ainsi qu'à la baisse de 56,1 % des revenus d'effets visuels, contrebalancées en partie par l'augmentation de 38,2 % des revenus découlant des activités de doublage et de vidéodescription.
- Baisse de 154 000 \$ (-1,2 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux diminutions de 10,5 %, de 19,2 % et de 10,0 % respectivement pour les revenus en kiosque, les revenus publicitaires et les revenus d'abonnement pour les magazines comparables, contrebalancées en partie par l'augmentation de 45,9 % de l'aide financières provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») pour les magazines comparables, celle-ci ayant été bonifiée de 25 % pour l'année de référence 2020-2021 dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.
- Baisse de 1 213 000 \$ (-39,2 %) dans le secteur production et distribution (tableau 2) principalement attribuable à la baisse des revenus de distribution de films produits par Incendo au cours d'années antérieures.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|---|---|-------------------|--|-------------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Télédiffusion | 97 400 \$ | 92 775 \$ | 292 228 \$ | 318 979 \$ |
| Services cinématographiques et audiovisuels | 11 856 | 20 468 | 37 298 | 47 669 |
| Magazines | 12 569 | 12 723 | 32 899 | 42 904 |
| Production et distribution | 1 884 | 3 097 | 9 506 | 6 576 |
| Éléments intersectoriels | (4 172) | (3 445) | (11 405) | (10 414) |
| | 119 537 \$ | 125 618 \$ | 360 526 \$ | 405 714 \$ |

BAIIA ajusté de 23 363 000 \$, soit un écart défavorable de 7 778 000 \$ (-25,0 %).

- Écart défavorable de 4 959 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de 71,1 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, notamment de « TVA Sports », contrebalancée en partie par l'augmentation de 162,8 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA ainsi que par l'augmentation du BAIIA ajusté de COLAB.
- Écart défavorable de 3 535 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la diminution du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi qu'à la diminution de la rentabilité des activités d'effets visuels alors que l'ensemble des autres activités de ce secteur a connu une augmentation de leur BAIIA ajusté, notamment en ce qui a trait aux activités de doublage et de vidéodescription ainsi que de postproduction.

- Écart favorable de 555 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la performance de l'ensemble des titres comparables dont les économies de coûts ont plus que compensé la baisse des revenus, jumelée à l'aide gouvernementale supplémentaire reçue dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.
- Écart favorable de 109 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3) découlant principalement de l'aide financière accordée par le Fonds des médias du Canada dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

Tableau 3
BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|---|---|------------------|--|------------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Télédiffusion | 16 938 | \$ 21 897 | \$ 24 237 | \$ 22 771 |
| Services cinématographiques et audiovisuels | 2 947 | 6 482 | 6 626 | 8 425 |
| Magazines | 2 999 | 2 444 | 6 553 | 7 036 |
| Production et distribution | 427 | 318 | 1 522 | 640 |
| Éléments intersectoriels | 52 | - | 298 | - |
| | 23 363 | \$ 31 141 | \$ 39 236 | \$ 38 872 |

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8 404 000 \$ (0,19 \$ par action de base et dilué), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 13 361 000 \$ (0,31 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2019.

- Cet écart défavorable de 4 957 000 \$ (0,12 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la baisse de 7 778 000 \$ du BAIIA ajusté; et
 - l'écart défavorable de 2 342 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
partiellement contrebalancés par :
 - l'écart favorable de 3 031 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
 - l'écart favorable de 1 690 000 \$ au niveau de la dépense d'impôts; et
 - l'écart favorable de 404 000 \$ au niveau des charges financières.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 septembre 2020 et 2019.

Charge d'amortissement de 8 124 000 \$, soit une baisse de 3 031 000 \$ qui s'explique essentiellement par la fin de la période d'amortissement en décembre 2019 d'équipements destinés à la location et d'actifs incorporels découlant de l'acquisition de la presque totalité des actifs de Vision Globale A.R. ltée le 30 décembre 2014 ainsi que par un ajustement d'amortissement non récurrent comptabilisé en 2019 au niveau de certains actifs incorporels acquis cette même année.

Charges financières de 634 000 \$, soit une baisse de 404 000 \$ découlant principalement d'un niveau d'endettement moyen moins élevé au cours du troisième trimestre 2020 par rapport à la période correspondante de 2019.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 2 734 000 \$ pour le troisième trimestre de 2020 comparativement à 392 000 \$ pour la période correspondante de 2019.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé un montant net de 903 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts dont 433 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 368 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que 102 000 \$ dans le secteur magazines (186 000 \$ pour la période correspondante de 2019 dont notamment 150 000 \$ dans le secteur magazines).
- Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société a réévalué à la hausse la contrepartie conditionnelle liée à l'Acquisition d'Incendo à la suite de la revue des hypothèses et de la fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières utilisées lors de la comptabilisation initiale de cette transaction. Cette réévaluation a entraîné une charge supplémentaire de 1 728 000 \$ relativement à la contrepartie conditionnelle.

Dépense d'impôts de 3 443 000 \$ (taux d'imposition effectif de 29,0 %) au cours du troisième trimestre 2020, comparativement à une dépense d'impôts de 5 133 000 \$ (taux d'imposition effectif de 27,7 %) à la même période de 2019, soit un écart favorable de 1 690 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la baisse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 s'explique principalement par l'écart permanent engendré par la réévaluation de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que mentionnée ci-dessus, contrebalancé en partie par un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part de la perte dans les entreprises associées de 21 000 \$ au troisième trimestre 2020, comparativement à une perte de 55 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2019, soit un écart favorable de 34 000 \$ qui s'explique par la hausse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 360 526 000 \$, en baisse de 45 188 000 \$ (-11,1 %).

- Baisse de 26 751 000 \$ (-8,4 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la diminution de 17,2 % des revenus du Réseau TVA dont une baisse de 18,3 % des revenus publicitaires ainsi qu'à la baisse de 6,5 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées. Ces écarts défavorables ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de 2,9 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Baisse de 10 371 000 \$ (-21,8 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à la diminution des revenus de l'ensemble des activités du secteur, à l'exception des activités de doublage et de vidéodescription qui ont connu une augmentation de 43,5 % de leurs revenus.
- Baisse de 10 005 000 \$ (-23,3 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à l'impact sur les revenus de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019, jumelé aux diminutions de 34,9 %, de 18,8 % et de 24,8 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus en kiosque et les revenus d'abonnement pour les magazines comparables. Ces écarts défavorables ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de 15,5 % de l'aide financière octroyée à ce secteur, telle que mentionnée dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019.
- Hausse de 2 930 000 \$ (44,6 %) dans le secteur production et distribution (tableau 2) expliquée principalement par l'ajout des revenus découlant de l'Acquisition d'Incendo, telle que décrite dans la section de l'analyse des résultats du secteur production et distribution ci-après, pour une période complète de neuf mois en 2020.

BAIIA ajusté de 39 236 000 \$, soit un écart favorable de 364 000 \$ (0,9 %).

- Écart favorable de 1 466 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation de 66,8 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, notamment une amélioration de 19,0 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », ainsi qu'à l'augmentation de 32,4 % du BAIIA ajusté généré par les activités de COLAB, contrebalancées en partie par la diminution de 9,8 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart défavorable de 1 799 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à la diminution de 46,2 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi qu'à la baisse de la rentabilité des activités de postproduction, contrebalancées en partie par l'augmentation de 180,3 % du BAIIA ajusté généré par les activités de doublage et de vidéodescription et par une amélioration de la rentabilité des activités d'effets visuels.
- Écart défavorable de 483 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), expliqué principalement par la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec », contrebalancée en partie par une meilleure performance des titres comparables découlant des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019.
- Écart favorable de 882 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3) expliqué principalement par l'ajout du BAIIA ajusté découlant de l'Acquisition d'Incendo pour une période complète de neuf mois en 2020.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 4 937 000 \$ (0,11 \$ par action de base et dilué) au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 422 000 \$ (0,01 \$ par action de base et dilué) pour la même période de 2019.

- Cet écart favorable de 4 515 000 \$ (0,10 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - l'écart favorable de 4 816 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
 - l'écart favorable de 1 073 000 \$ au niveau des charges financières; et
 - la hausse de 364 000 \$ du BAIIA ajusté;partiellement contrebalancés par :
 - l'écart défavorable de 2 254 000 \$ au niveau de la dépense d'impôts.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 43 205 535 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 2019.

Charge d'amortissement de 25 126 000 \$, soit une baisse de 4 816 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019 ainsi que par la baisse de la charge d'amortissement relativement à certains équipements techniques. Ces écarts favorables ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de la charge d'amortissement liée à des actifs incorporels découlant des acquisitions d'entreprises réalisées au cours de 2019.

Charges financières de 1 969 000 \$, soit une baisse de 1 073 000 \$ principalement attribuable à l'écart favorable au niveau des intérêts sur la dette échéant à court terme découlant d'un niveau d'endettement moyen moins élevé au cours des neuf premiers mois de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 4 838 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020 comparativement à 5 037 000 \$ pour la période correspondante de 2019.

- La Société a enregistré un montant net de 3 153 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2020 découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 1 872 000 \$

dans le secteur télédiffusion, 1 050 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels et 231 000 \$ dans le secteur magazines (3 082 000 \$ pour la période correspondante de 2019 dont 1 181 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 113 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que 1 788 000 \$ dans le secteur magazines).

- En plus de la charge supplémentaire de 1 728 000 \$ comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2020 en lien avec la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo, la Société a comptabilisé une charge de 281 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, alors qu'une charge de 2 061 000 \$ avait été comptabilisée pour la période correspondante de 2019, principalement pour des investissements au système canadien de radiodiffusion pour soutenir des productions de langue française, exigés par le CRTC comme condition de transfert des licences des chaînes « Évasion » et « Zeste » à la Société.
- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la Société a aussi enregistré un gain de 253 000 \$ lié à la disposition d'un actif pour un produit de disposition de 310 000 \$.

Dépense d'impôts de 2 750 000 \$ (taux d'imposition effectif de 37,7 %) pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à une dépense d'impôts de 496 000 \$ (taux d'imposition effectif de 58,3 %) à la même période de 2019, soit un écart défavorable de 2 254 000 \$ qui s'explique principalement par l'écart permanent engendré par la réévaluation de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que mentionnée ci-dessus ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire pour la période correspondante de 2019 s'explique principalement par l'écart entre la dépense d'impôts réelle pour l'exercice financier 2018 et la provision qui avait été comptabilisée en 2018 ainsi que par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 405 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à 292 000 \$ pour la période correspondante de 2019, soit un écart favorable de 113 000 \$ qui s'explique par de meilleurs résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 97 400 000 \$, soit une augmentation de 4 625 000 \$ (5,0 %), principalement attribuable à :

- l'augmentation de 28,6 % des revenus de « TVA Sports » découlant principalement d'une hausse des revenus publicitaires à la suite du report des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») au troisième trimestre en lien avec la pandémie et de la participation des Canadiens de Montréal à celles-ci;
- la hausse de 61,3 % des revenus de COLAB découlant d'un volume d'activités plus élevé en lien avec la reprise des activités; et
- l'augmentation de 5,0 % des revenus d'abonnement provenant des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports » découlant du renouvellement de la majorité de nos ententes de distribution à des tarifs reflétant la juste valeur de nos chaînes;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 9,6 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement d'une baisse de 11,3 % des revenus publicitaires en lien avec la pandémie.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4

Statistiques d'écoute du marché francophone

(Parts de marché en %)

| Troisième trimestre 2020 vs Troisième trimestre 2019 | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|
| | 2020 | 2019 | Écart |
| Chaînes généralistes francophones : | | | |
| TVA | 23,5 | 23,6 | -0,1 |
| SRC | 11,6 | 11,1 | 0,5 |
| Noovo | 5,4 | 5,5 | -0,1 |
| | 40,5 | 40,2 | 0,3 |
| Chaînes spécialisées et payantes francophones : | | | |
| TVA | 18,0 | 14,7 | 3,3 |
| Bell Média | 12,0 | 15,0 | -3,0 |
| Corus | 6,0 | 7,7 | -1,7 |
| SRC | 6,0 | 5,2 | 0,8 |
| Autres | 5,4 | 5,0 | 0,4 |
| | 47,4 | 47,6 | -0,2 |
| Total chaînes anglophones et autres : | 12,1 | 12,2 | -0,1 |
| Groupe TVA | 41,5 | 38,3 | 3,2 |

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} juillet au 30 septembre, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 3,2 parts par rapport à la période correspondante de 2019, passant de 38,3 parts à 41,5 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 18,0 parts pour le troisième trimestre de 2020 comparativement à 14,7 parts pour la même période de 2019, soit une augmentation de 3,3 parts. Découlant principalement du contexte actuel lié à la pandémie, la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance de 2,0 parts et affiche 7,1 parts pour cette période de trois mois en conservant le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne généraliste « Noovo ». La chaîne « TVA Sports » a connu une croissance de 1,9 part découlant de la diffusion des séries éliminatoires de la LNH au troisième trimestre 2020 et de la présence des Canadiens de Montréal à celles-ci. La chaîne « Prise 2 » a également connu une croissance de 0,1 part alors que les chaînes « addik^{TV} », « MOI ET CIE », « Casa » et « Yoopla » ont connu un recul de leurs parts de marché.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,5 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le troisième trimestre 2020, dont *La Voix* qui s'est démarquée une fois de plus avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs.

Charges d'exploitation de 80 462 000 \$, soit une hausse de 9 584 000 \$ (13,5 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 66,9 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées notamment une augmentation de 178,4 % pour « TVA Sports » essentiellement attribuable au report des séries éliminatoires de la LNH au troisième trimestre tenant compte des nouveaux formats et calendriers de diffusion engendrés par la pandémie ainsi qu'une augmentation de 15,1 % pour « LCN » découlant principalement de la couverture de la crise sanitaire actuelle en plus d'un ajustement rétroactif favorable qui avait été comptabilisé au troisième trimestre 2019 relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales; et

- la hausse de 39,7 % des charges d'exploitation de COLAB découlant du volume d'activités plus élevé; contrebalancées en partie par :
 - la baisse de 26,9 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable essentiellement à des économies au niveau de la main-d'œuvre, à la comptabilisation de la SSUC pour les employés ayant offert leur prestation de services, aux économies de coûts de contenu audiovisuel et de commissions sur ventes publicitaires ainsi qu'à une réduction de frais administratifs compte tenu de la baisse de certains volumes d'activités. Ces économies ont été contrebalancées en partie par un écart défavorable découlant de la comptabilisation d'un ajustement rétroactif qui était favorable au cours du troisième trimestre 2019 relativement aux droits de reproduction d'œuvres musicales.

BAIIA ajusté de 16 938 000 \$, soit une variation défavorable de 4 959 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 71,1 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées notamment pour « TVA Sports » et « LCN » telle qu'expliquée ci-dessus; contrebalancée en partie par :
 - l'augmentation de 162,8 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 76,4 % pour le troisième trimestre 2019 à 82,6 % pour la même période de 2020. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que l'augmentation des produits d'exploitation attribuable à l'augmentation d'événements sportifs d'envergure diffusés par « TVA Sports » au cours du trimestre.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 292 228 000 \$, soit une diminution de 26 751 000 \$ (-8,4 %), principalement attribuable à :

- des baisses reliées au contexte actuel de la pandémie telles que :
 - la baisse de 17,2 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement d'une baisse de 18,3 % des revenus publicitaires; et
 - la baisse de 6,5 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées, notamment une baisse de 13,0 % pour « TVA Sports »;
- un ajustement rétroactif défavorable au niveau des droits de retransmission du signal dans les régions éloignées ayant eu un impact sur les revenus du Réseau TVA; et
- la baisse de 1,3 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports »;

contrebalancés en partie par :

- l'augmentation de 6,0 % des revenus d'abonnement provenant des chaînes spécialisées comparables autres que « TVA Sports » et découlant du renouvellement de la majorité de nos ententes de distribution à des tarifs reflétant la juste valeur de nos chaînes; et
- l'ajout des revenus des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » pour une période complète de neuf mois à la suite de leur acquisition le 13 février 2019.

Charges d'exploitation de 267 991 000 \$, soit une baisse de 28 217 000 \$ (-9,5 %), expliquée principalement par :

- la baisse de 18,2 % des charges d'exploitation du Réseau TVA expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019; et

- la baisse de 7,8 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » qui s'explique principalement par des économies au niveau de la main-d'œuvre, la comptabilisation de la SSUC pour les employés ayant offert leur prestation de services ainsi que par la diminution du nombre d'événements sportifs diffusés par la chaîne;

contrebalancées en partie par :

- l'ajout des charges d'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » pour une période complète de neuf mois à la suite de leur acquisition le 13 février 2019; et
- la hausse de 9,0 % des charges d'exploitation de « LCN » découlant essentiellement des mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019.

BAIIA ajusté de 24 237 000 \$, soit une variation favorable de 1 466 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation de 66,8 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, notamment une amélioration de 19,0 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » telle qu'expliquée ci-dessus; et
- la hausse de 32,4 % du BAIIA ajusté généré par les activités de COLAB, découlant principalement d'économies de main-d'œuvre et de la comptabilisation de la SSUC;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 9,8 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 92,9 % pour les neuf premiers mois de 2019 à 91,7 % pour la même période de 2020. Cette baisse provient essentiellement de la diminution plus importante des charges d'exploitation que la baisse des produits d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Serdy Média inc. et du groupe Serdy Vidéo inc. (« Acquisition de Serdy »)

Le 13 février 2019, la Société a acquis la totalité des actions des sociétés du groupe Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste », et du groupe Serdy Vidéo inc. qui exerce des activités de production télévisuelle, pour un prix d'achat en espèces totalisant 25 604 000 \$ incluant un montant de 1 604 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 519 000 \$. Les résultats découlant de l'exploitation des chaînes « Évasion » et « Zeste » sont inclus dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les résultats découlant des activités de postproduction sont inclus dans les résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels depuis la date d'acquisition. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenu télévisuel au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs.

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 11 856 000 \$, soit une diminution de 8 612 000 \$ (-42,1 %), principalement attribuable à la crise sanitaire actuelle engendrant des volumes d'activités moins élevés pour la plupart des activités de ce secteur dont :

- la baisse de 60,0 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements qui ont repris graduellement vers la fin du troisième trimestre;
- la baisse de 43,0 % des revenus de postproduction; et
- la baisse de 56,1 % des revenus d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 38,2 % des revenus de doublage et de vidéodescription découlant d'une demande accrue pour ces services et des nouvelles conditions de licences du CRTC depuis le 1^{er} septembre 2019 en ce qui a trait à la vidéodescription.

Charges d'exploitation de 8 909 000 \$, soit une baisse de 5 077 000 \$ (-36,3 %). Cette baisse est expliquée principalement par la pandémie en cours, provoquant un ralentissement important de la majorité des activités de ce secteur, entraînant des économies au niveau de la main-d'œuvre, incluant la comptabilisation de la SSUC, de même que des économies au niveau des frais variables dues aux volumes d'activités moindre. Notons les variations suivantes :

- la baisse de 35,6 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements;
- la baisse de 55,7 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction; et
- la baisse de 41,3 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels.

BAIIA ajusté de 2 947 000 \$, soit une variation défavorable de 3 535 000 \$, expliquée principalement par la diminution de 84,6 % du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipement ainsi qu'à la diminution de la rentabilité des activités d'effets visuels. L'ensemble des autres activités de ce secteur a connu une augmentation de leur BAIIA ajusté, notamment en ce qui a trait aux activités de doublage et de vidéodescription ainsi que de postproduction, directement attribuable à la SSUC ainsi qu'à l'augmentation du volume d'activités pour ce qui est des activités de doublage et de vidéodescription.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 68,3 % pour le troisième trimestre 2019 à 75,1 % pour le troisième trimestre 2020. Cette augmentation provient essentiellement de la diminution plus importante des produits d'exploitation que les économies générées au niveau des charges d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 37 298 000 \$, soit une diminution de 10 371 000 \$ (-21,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 32,3 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements grandement affectés depuis le deuxième trimestre par la crise sanitaire actuelle alors que le premier trimestre 2020 avait affiché un volume d'activités élevé avec la présence d'une production d'envergure dans nos studios;
- la baisse de 42,8 % des revenus de postproduction dû à un volume d'activités à la baisse et particulièrement affecté par le contexte actuel de pandémie; et

- la baisse de 14,1 % des revenus provenant des activités d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 43,5 % des revenus de doublage et de vidéodescription découlant des nouvelles conditions de licences du CRTC depuis le 1^{er} septembre 2019 en ce qui a trait à la vidéodescription ainsi que d'une demande accrue pour ces services.

Charges d'exploitation de 30 672 000 \$, soit une baisse de 8 572 000 \$ (-21,8 %). Cette baisse est expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019 qui ont entre autres entraîné les variations suivantes :

- la baisse de 26,5 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements;
- la baisse de 38,6 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction; et
- la baisse de 19,7 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 25,3 % au niveau des charges d'exploitation afférentes au volume d'activités plus élevé de doublage et de vidéodescription.

BAIIA ajusté de 6 626 000 \$, soit une variation défavorable de 1 799 000 \$, expliquée principalement par la diminution de 46,2 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi qu'à la baisse de la rentabilité des activités de postproduction, contrebalancées en partie par l'augmentation de 180,3 % du BAIIA ajusté généré par les activités de doublage et de vidéodescription ainsi qu'à l'amélioration de la rentabilité des activités d'effets visuels.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) sont demeurés relativement stables, passant de 82,3 % pour les neuf premiers mois de 2019 à 82,2 % pour la période correspondante de 2020.

Magazines

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

- **Produits d'exploitation** de 12 569 000 \$, soit une baisse de 154 000 \$ (-1,2 %), principalement attribuable aux baisses suivantes pour les magazines comparables découlant entre autres de la situation de la pandémie qui a entraîné la réduction du nombre de parutions pour certains titres :
 - la baisse de 10,5 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques »;
 - la baisse de 19,2 % des revenus publicitaires essentiellement pour la catégorie « Féminin »; et
 - la baisse de 10,0 % des revenus d'abonnement, principalement pour les catégories « Décoration » et « Féminin »;

contrebalancées en partie par :

 - l'augmentation de 45,9 % de l'aide financière provenant du FCP pour les magazines comparables.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 28,4 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 (18,9 % pour la période correspondante de 2019). Cette augmentation résulte d'une mesure d'aide gouvernementale additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire actuelle et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour l'année de référence 2020-2021.

Statistiques de lectorat

Avec plus de 3,5 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres mensuels francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines mensuels francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec près de 8,3 millions de lecteurs multiplateformes.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint plus de 4,0 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec plus de 1,5 million de lecteurs toutes plateformes confondus.

Au Québec, « Clin d'œil » est le magazine de mode beauté numéro 1 avec 737 000 lecteurs toutes plateformes confondus et « Les idées de ma Maison » est la référence en décoration, rejoignant 734 000 lecteurs multiplateformes.

Dans le marché anglophone, « Style at home » demeure un incontournable de la décoration au Canada et rejoint près de 2,3 millions de lecteurs multiplateformes.

Source: Vividata, Automne 2020, Total Canada, 14+, 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Charges d'exploitation de 9 570 000 \$, soit une baisse de 709 000 \$ (-6,9 %), principalement attribuable à :

- des économies au niveau de la rémunération découlant d'une réduction des effectifs offrant une prestation de services et de la SSUC attribuable aux employés en poste;
- des économies de coûts pour les magazines comparables en lien avec la réduction du nombre de parutions pour certains titres, notamment une réduction des frais d'impression et des coûts de contenu; et
- des économies au niveau des frais d'abonnement, plus spécifiquement au niveau des campagnes de recrutement et de la distribution.

BAIIA ajusté de 2 999 000 \$, soit une variation favorable de 555 000 \$, expliquée principalement par la baisse des charges d'exploitation qui a été supérieure à la baisse des produits d'exploitation.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 76,1 % pour le troisième trimestre de 2020 contre 80,8 % pour la même période de 2019. Cette diminution s'explique principalement par la baisse plus importante des charges d'exploitation que la baisse des produits d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

- **Produits d'exploitation** de 32 899 000 \$, soit une baisse de 10 005 000 \$ (-23,3 %), principalement attribuable à l'impact de la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec » dont les dernières mises en marché ont été celles du mois de mai 2019 ainsi qu'aux baisses suivantes pour les magazines comparables découlant entre autres de la situation de la pandémie :
 - la baisse de 34,9 % des revenus publicitaires essentiellement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;
 - la baisse de 18,8 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques »; et
 - la baisse de 24,8 % des revenus d'abonnement, principalement pour les catégories « Féminin » et « Décoration »;contrebalancées en partie par :
 - l'augmentation de 15,5 % de l'aide financière provenant du FCP pour les magazines comparables.

Charges d'exploitation de 26 346 000 \$, soit une baisse de 9 522 000 \$ (-26,5 %), principalement attribuable aux mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019.

BAIIA ajusté de 6 553 000 \$, soit une variation défavorable de 483 000 \$, expliquée principalement par la cessation de la publication du « ELLE Canada » et du « ELLE Québec », contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation qui a été supérieure à la baisse des produits d'exploitation pour les titres comparables.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 80,1 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 contre 83,6 % pour la même période de 2019. Cette diminution s'explique principalement par la diminution plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur par rapport à la baisse des produits d'exploitation en proportion des produits totaux du secteur.

Production et distribution

Comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 1 884 000 \$, soit une diminution de 1 213 000 \$ (-39,2 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de distribution de films produits par Incendo au cours d'années antérieures.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 67,7 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 alors qu'elles représentaient 69,8 % pour la période correspondante de 2019. Les productions d'Incendo consistent principalement en des films à suspense dont les revenus proviennent environ à 58 % d'une distribution à l'international pour le troisième trimestre 2020 (environ à 74 % pour la période correspondante de 2019).

Charges d'exploitation de 1 457 000 \$, soit une baisse de 1 322 000 \$ (-47,6 %) expliquée principalement par la diminution des frais variables en lien avec la baisse des revenus.

BAIIA ajusté de 427 000 \$, soit une variation favorable de 109 000 \$, expliquée principalement par l'augmentation de la marge brute et découlant essentiellement de l'aide financière accordée par le Fonds des médias du Canada dans le contexte de la crise sanitaire actuelle.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 77,3 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 contre 89,7 % pour la même période de 2019. Cette baisse s'explique principalement par la baisse plus importante des charges d'exploitation que la baisse des produits d'exploitation.

Comparaison des neuf premiers mois de 2020 et 2019

Produits d'exploitation de 9 506 000 \$, soit une augmentation de 2 930 000 \$ (44,6 %), principalement attribuable à l'ajout des revenus découlant de l'Acquisition d'Incendo le 1^{er} avril 2019 pour une période complète de neuf mois en 2020.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 75,9 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 alors qu'elles représentaient 78,0 % pour la période correspondante de 2019. Les productions d'Incendo consistent principalement en des films à suspense dont les revenus proviennent environ à 79 % d'une distribution à l'international pour les neuf premiers mois de 2020 (environ à 78 % pour la période correspondante de 2019).

Charges d'exploitation de 7 984 000 \$, soit une hausse de 2 048 000 \$ (34,5 %). Cette hausse est expliquée principalement par l'ajout des charges d'exploitation découlant de l'Acquisition d'Incendo pour une période complète de neuf mois en 2020.

BAIIA ajusté de 1 522 000 \$, soit une variation favorable de 882 000 \$, expliquée principalement par l'ajout du BAIIA ajusté découlant de l'Acquisition d'Incendo pour une période complète de neuf mois en 2020.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 84,0 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 contre 90,3 % pour la même période de 2019. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1^{er} avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial, pour une contrepartie en espèces de 10 392 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$ et d'un remboursement de 644 000 \$ à titre d'ajustement en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$ à la date d'acquisition. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La contrepartie conditionnelle a fait l'objet d'une réévaluation au cours du troisième trimestre 2020 (voir « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres » dans la comparaison des troisièmes trimestres 2020 et 2019 de la section « Analyse des résultats consolidés » ci-dessus). La répartition du prix d'achat comprend essentiellement des débiteurs, du contenu audiovisuel, des listes de clients, un écart d'acquisition ainsi que des créditeurs et charges à payer. Depuis la date d'acquisition, les résultats découlant de cette acquisition sont présentés dans un nouveau secteur d'activités, soit celui de la production et de la distribution.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise et de la croissance future attendue.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

| | Trois mois terminés les 30 septembre | | Neuf mois terminés les 30 septembre | |
|---|---|------------------|--|-------------------|
| | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | (21 325) | \$ 32 842 | \$ 22 796 | \$ 45 684 |
| Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels | (3 007) | (3 885) | (11 316) | (12 992) |
| Disposition d'une immobilisation | - | - | 310 | - |
| Acquisitions d'entreprises | - | (972) | - | (35 477) |
| Autres | (578) | (604) | (2 245) | (2 933) |
| (Augmentation) remboursement de la dette nette | (24 910) | \$ 27 381 | \$ 9 545 | \$ (5 718) |
| | 30 septembre 2020 | | 31 décembre 2019 | |
| Situation à la fin : | | | | |
| Découvert bancaire | | 5 616 | \$ | - |
| Dette échéant à court terme | | 29 227 | | 44 846 |
| Moins : espèces | | (2 925) | | (3 383) |
| Dette nette | | 31 918 | \$ | 41 463 |

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 54 167 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Cet écart est principalement dû à la variation nette défavorable de 45 363 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau des débiteurs, des droits de contenu à payer ainsi que des crédits d'impôts et aide gouvernementale à recevoir, contrebalancés en partie par des écarts favorables au niveau des créditeurs et charges à payer ainsi qu'au niveau du contenu audiovisuel, jumelée à la baisse du BAIIA ajusté de 7 778 000 \$.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 22 888 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 principalement dû à la variation nette défavorable de 19 988 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau des crédits d'impôts et aide gouvernementale à recevoir, des droits de contenu à payer ainsi qu'au niveau des débiteurs, contrebalancés en partie par des écarts favorables au niveau des créditeurs et charges à payer, du contenu audiovisuel ainsi qu'au niveau des revenus reportés.

Fonds de roulement de 27 836 000 \$ au 30 septembre 2020 comparativement à un fonds de roulement de 5 505 000 \$ au 31 décembre 2019. Cet écart favorable de 22 331 000 \$ est principalement attribuable à la hausse des crédits d'impôts et aide gouvernementale à recevoir, à la baisse des droits de contenu à payer ainsi que de la dette échéant à court terme, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs et du contenu audiovisuel ainsi que par la présence d'un découvert bancaire au 30 septembre 2020.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 3 007 000 \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 3 885 000 \$ pour la même période de 2019, soit une baisse de 878 000 \$ (-22,6 %). Cette baisse s'explique essentiellement par l'arrêt et le ralentissement de certains projets étant donné le contexte actuel liée à la pandémie.

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 11 316 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 12 992 000 \$ pour la même période de 2019, soit une baisse de 1 676 000 \$ (-12,9 %). Cette baisse s'explique essentiellement par le même élément que celui mentionné ci-dessus, contrebalancée en partie par la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020, la Société a investi dans ses équipements techniques pour la mise à niveau des régies de diffusion de certains studios en plus de mettre en place des infrastructures techniques et informatiques pour permettre le télétravail et de procéder aux investissements immobiliers nécessaires pour assurer la conformité et la sécurité de nos installations.

Disposition d'une immobilisation de 310 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 (nil pour les périodes correspondantes de 2019). Au cours du deuxième trimestre 2020, la Société a disposé d'un actif pour un produit de disposition de 310 000 \$.

Acquisitions d'entreprises nil au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 comparativement à 972 000 \$ au cours de la période correspondante de 2019 correspondant principalement au règlement des ajustements en fonction de cibles préétablies de fonds de roulement convenues entre les parties (Voir « Acquisition de Serdy » et « Acquisition d'Incendo » ci-dessus).

Acquisitions d'entreprises nil au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020 comparativement à 35 477 000 \$ au cours de la période correspondante de 2019 (Voir « Acquisition de Serdy » et « Acquisition d'Incendo ci-dessus).

Activités de financement

Dette échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) de 29 249 000 \$ au 30 septembre 2020, comparativement à 44 863 000 \$ au 31 décembre 2019, soit une baisse de 15 614 000 \$ découlant essentiellement de l'encaissement de comptes à recevoir et de l'aide financière du FCP.

Situation financière au 30 septembre 2020

Liquidités disponibles nettes de 42 876 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 45 567 000 \$ ainsi que des espèces de 2 925 000 \$, moins un découvert bancaire de 5 616 000 \$.

Au 30 septembre 2020, la totalité du capital de 29 249 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,4 année au 30 septembre 2020 (0,1 année au 31 décembre 2019). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2021. Au 30 septembre 2020, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent 24 949 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 1,90 %, une avance au montant de 4 300 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 2,85 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 133 000 \$. Au 31 décembre 2019, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient 44 863 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 3,39 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 155 000 \$.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière

d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2020, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2020

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2020 et 31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

| | 30 septembre 2020 | | 31 décembre 2019 | | Écart | | Principales sources d'explication de l'écart |
|--|------------------------------|----|---------------------|----|----------|----|--|
| <u>Actifs</u> | | | | | | | |
| Débiteurs | 131 891 | \$ | 154 653 | \$ | (22 762) | \$ | Impact de la variation courante et saisonnière des activités, du contexte de la pandémie en plus d'un resserrement de nos politiques de crédit. |
| Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir | 35 604 | | 5 899 | | 29 705 | | Impact de la comptabilisation de l'aide gouvernementale à recevoir en lien avec la SSUC. |
| Contenu audiovisuel | 72 359 | | 88 422 | | (16 063) | | Impact de la variation courante et saisonnière des activités. |
| <u>Passif</u> | | | | | | | |
| Droits de contenu à payer | 60 348 | \$ | 83 244 | \$ | (22 896) | \$ | Impact du paiement de certains droits de contenu sportif. |
| Dettes échéant à court terme | 29 227 | | 44 846 | | (15 619) | | Impact de l'encaissement de comptes à recevoir et de l'aide financière du FCP. |
| Autres éléments de passif | 42 585 | | 18 076 | | 24 509 | | Impact de la comptabilisation d'une perte sur réévaluations liée à la variation du taux d'actualisation pour les régimes à prestations définies. |

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2020, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les sommes à payer et la contrepartie conditionnelle en lien avec l'Acquisition d'Incendo, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2020

(en milliers de dollars)

| | Moins d'un an | 1-3 ans | 3-5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Dette échéant à court terme | 29 249 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 29 249 \$ |
| Obligations locatives | 3 269 | 4 419 | 2 314 | 3 295 | 13 297 |
| Paiement d'intérêts ¹ | 966 | 687 | 445 | 397 | 2 495 |
| Sommes à payer et contrepartie conditionnelle | 4 713 | 6 334 | - | - | 11 047 |
| Droits de contenu | 192 697 | 173 380 | 135 262 | 65 470 | 566 809 |
| Autres engagements | 12 083 | 11 874 | 2 092 | 455 | 26 504 |
| Total | 242 977 \$ | 196 694 \$ | 140 113 \$ | 69 617 \$ | 649 401 \$ |

¹Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2020 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2020, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 26 380 000 \$ (23 457 000 \$ au troisième trimestre 2019).

Pour le troisième trimestre de 2020, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 12 262 000 \$ (12 622 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019).

De plus, au cours du troisième trimestre 2020, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 240 000 \$ (1 318 000 \$ au troisième trimestre 2019). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2020 (855 000 \$ pour le troisième trimestre de 2019).

Au cours des neuf premiers mois de 2020, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 77 023 000 \$ (73 703 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019).

Pour les neuf premiers mois de 2020, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 35 650 000 \$ (42 736 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019).

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2020, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 3 700 000 \$ (4 543 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020 (2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2019).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 815 000 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 19 octobre 2020.

Tableau 8
Nombre d'actions en circulation au 19 octobre 2020
(en actions et en dollars)

| | Émises en circulation | Valeur comptable |
|-----------------------------|-----------------------|------------------|
| Actions ordinaires classe A | 4 320 000 | 0,02 \$ |
| Actions classe B | 38 885 535 | 5,33 \$ |

Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un câblodistributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor inc. et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020, pour les secteurs télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que magazines, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été identifiée par la direction.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a conclu l'acquisition des sociétés du groupe Incendo dont les activités sont présentées dans le nouveau secteur production et distribution. Au 30 juin 2020, la direction avait terminé son analyse de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière de ce secteur et sera en mesure d'attester de l'efficacité de ceux-ci d'ici la fin de l'exercice. Veuillez vous reporter aux tableaux 1, 2 et 3 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur ce secteur d'activités. Le tableau 9 fournit également certaines informations financières complémentaires.

Tableau 9
Informations financières complémentaires – Production et distribution

(en milliers de dollars)

| | 30 septembre 2020 |
|----------------------|------------------------------|
| Actif à court terme | 21 012 \$ |
| Actif à long terme | 3 986 |
| Passif à court terme | 6 279 |
| Passif à long terme | 1 836 |

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedar.com et www.groupe TVA.ca.

Mise à jour sur les risques et incertitudes

Les risques et incertitudes susceptibles d’avoir une incidence importante sur les activités d’exploitation et sur les résultats financiers de la Société sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2019 de la Société en date du 27 février 2020. La Société présente ci-après une mise à jour des risques et incertitudes depuis cette date.

Risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19

La crise entourant la pandémie évolue rapidement et elle pourrait continuer d’avoir une incidence importante sur les activités d’exploitation et les résultats financiers de la Société. L’ampleur des répercussions que pourrait avoir la pandémie sur la Société dépendra des développements futurs qui comportent un degré élevé d’incertitude, notamment la propagation de la maladie, la durée de l’éclosion, les effets sur les dépenses des consommateurs, les possibles perturbations dans la chaîne d’approvisionnement, ainsi que l’efficacité des mesures prises par les autorités gouvernementales visant à contenir la pandémie.

L’ampleur et les répercussions de la crise sanitaire actuelle ne sont pas encore connues dans leur entièreté. Les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie comprennent notamment :

- une réduction significative des revenus publicitaires qui a inévitablement des impacts sur les secteurs télédiffusion et magazines;
- une augmentation de nos mauvaises créances découlant de la situation précaire dans laquelle se retrouvent certains annonceurs;
- un bris de la chaîne d’approvisionnement du contenu en raison du report généralisé des tournages et l’incertitude liée à la présentation d’une offre concurrentielle de programmation originale;
- la suspension de toute diffusion en direct de manifestations sportives organisées par des ligues professionnelles dont le report ou non pourrait avoir un impact considérable sur nos coûts de contenu, sur la valeur du contenu audiovisuel afférent et sur les revenus découlant de ces événements, incluant les mêmes impacts potentiels pour les événements maintenus sous des formats et calendriers considérablement modifiés;
- une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications qui affecte les revenus du secteur magazines;
- l’arrêt des activités de production de contenu ou le maintien de ces activités dans des conditions de production restrictives a un impact sur notre secteur des services cinématographiques et audiovisuels et celui de la production et distribution;

- l'incidence de la législation, de la réglementation et des autres interventions gouvernementales en réponse à la pandémie;
- l'incidence négative sur les marchés des capitaux; et
- la capacité d'accéder aux marchés financiers à un coût raisonnable.

Ces risques ou incertitudes pourraient avoir un impact défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et www.groupetva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2019 de la Société ainsi qu'à la mise à jour sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion intermédiaire.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 29 octobre 2020 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 29 octobre 2020

Tableau 10
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

| | 2020 | | | 2019 | | |
|---|------------|------------|------------|------------|--|--|
| | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | | |
| Exploitation | | | | | | |
| Produits d'exploitation | 119 537 \$ | 103 855 \$ | 137 134 \$ | 164 196 \$ | | |
| BAIIA ajusté | 23 363 \$ | 7 366 \$ | 8 507 \$ | 33 568 \$ | | |
| Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires | 8 404 \$ | (2 744) \$ | (723) \$ | 16 030 \$ | | |
| Données par action de base et diluée | | | | | | |
| Résultat par action de base et diluée | 0,19 \$ | (0,06) \$ | (0,02) \$ | 0,37 \$ | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 43 206 | 43 206 | 43 206 | 43 206 | | |
| | 2019 | | | 2018 | | |
| | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | | |
| Exploitation | | | | | | |
| Produits d'exploitation | 125 618 \$ | 145 955 \$ | 134 141 \$ | 150 466 \$ | | |
| BAIIA ajusté | 31 141 \$ | 3 764 \$ | 3 967 \$ | 25 901 \$ | | |
| Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires | 13 361 \$ | (6 224) \$ | (6 715) \$ | 9 525 \$ | | |
| Données par action de base et diluée | | | | | | |
| Résultat par action de base et diluée | 0,31 \$ | (0,14) \$ | (0,16) \$ | 0,22 \$ | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) | 43 206 | 43 206 | 43 206 | 43 206 | | |

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, à la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et aux calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.